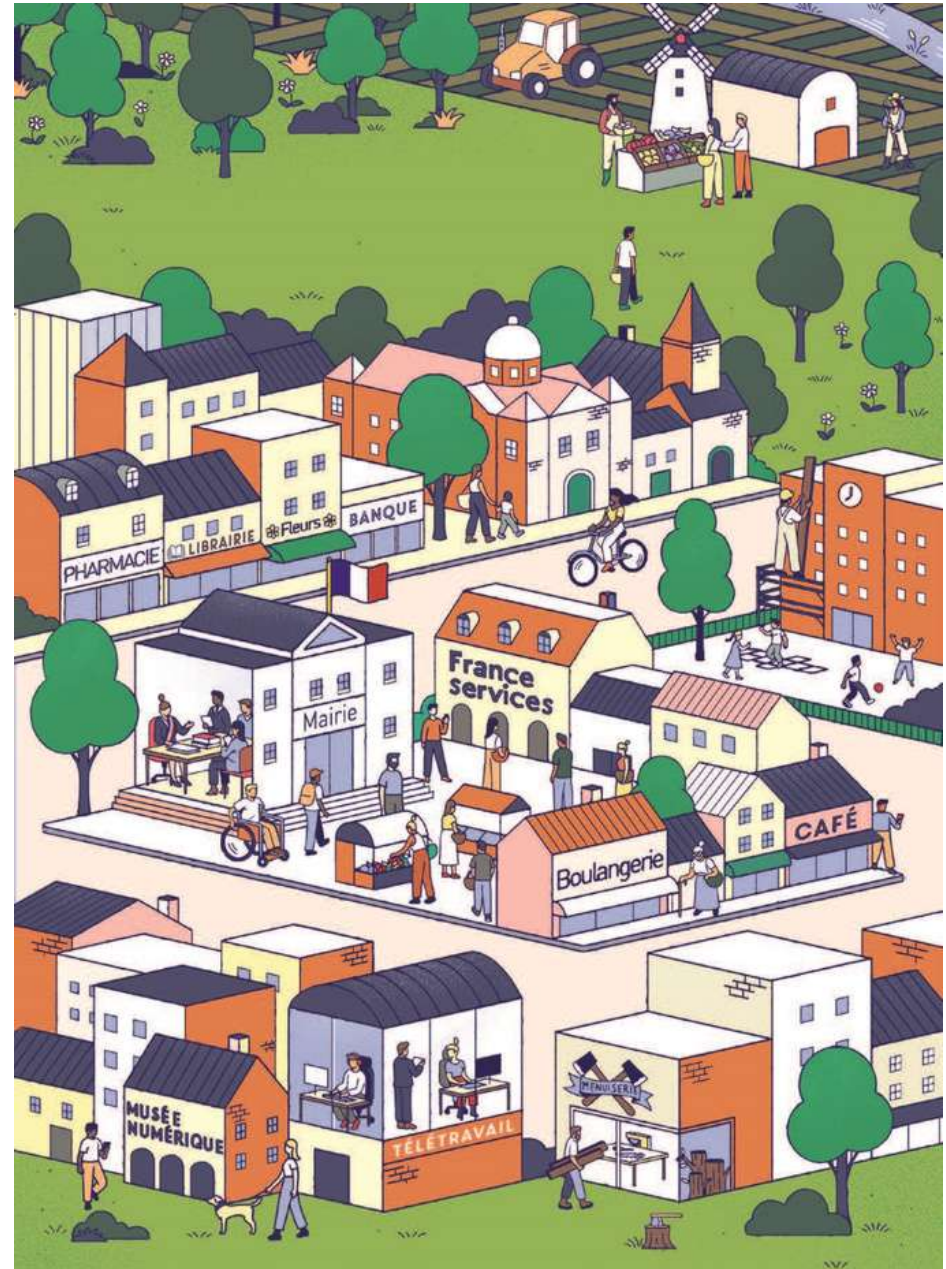




LE POINT D'AVANCEMENT

au 1er octobre 2023

En partenariat avec



LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN. Page 3

LE SOUTIEN

EN INGENIERIE. Page 7

L'APPUI

THEMATIQUE. Page 14

L'ACCES

AU CLUB *Petites villes de demain* • Page 29

Informations : les données présentées dans ce Point d'avancement sont calculées, à partir du 1er octobre 2020 ou du 1er janvier 2021, quand les dispositifs suivis pré-existaient au programme Petites villes de demain ou à partir de la date du lancement des dispositifs lorsque ceux-ci sont postérieurs au lancement du programme Petites villes de demain.

LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme Petites villes de demain a pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans les petites communes exerçant des fonctions de centralité dans leur territoire et présentant des signes de fragilité socio-économique, en accompagnant les collectivités à se doter d'une stratégie territoriale de revitalisation intégrant des objectifs de transition écologique, à concevoir des projets à fort impact et à conduire des actions concertées avec les habitants. Le programme apporte un soutien important en particulier en ingénierie par le financement de postes de chef de projet Petites villes de demain et d'expertises.

Le programme, lancé le 1er octobre 2020 pour une durée de 6 ans, est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et mis en oeuvre par ses délégués territoriaux, les Préfets de département.

Il bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).



LES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN

+1600

communes
bénéficiaires du
programme
Petites villes de
demain

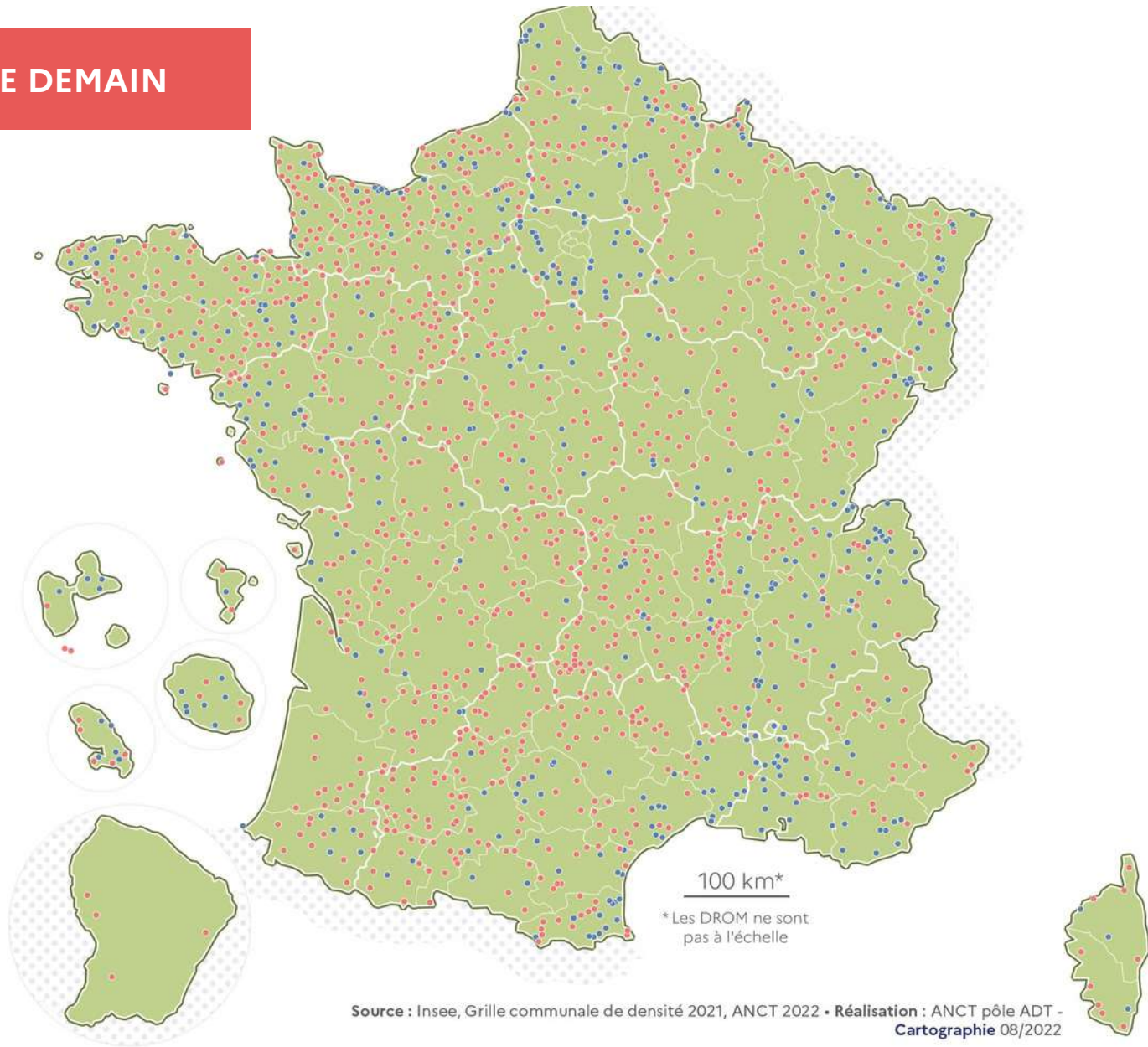
1202

communes PVD sont dites
"rurales" au regard de leur densité
(peu dense et très peu dense)

La définition de la ruralité a été validée lors du Comité interministériel des ruralités (CIR) le 14 novembre 2020. Elle s'attache au critère de la densité de la population, pour mieux rendre compte de la diversité des territoires.

Communes PVD selon leur degré de densité

- commune peu dense ou très peu dense
- commune de densité intermédiaire ou densément peuplée



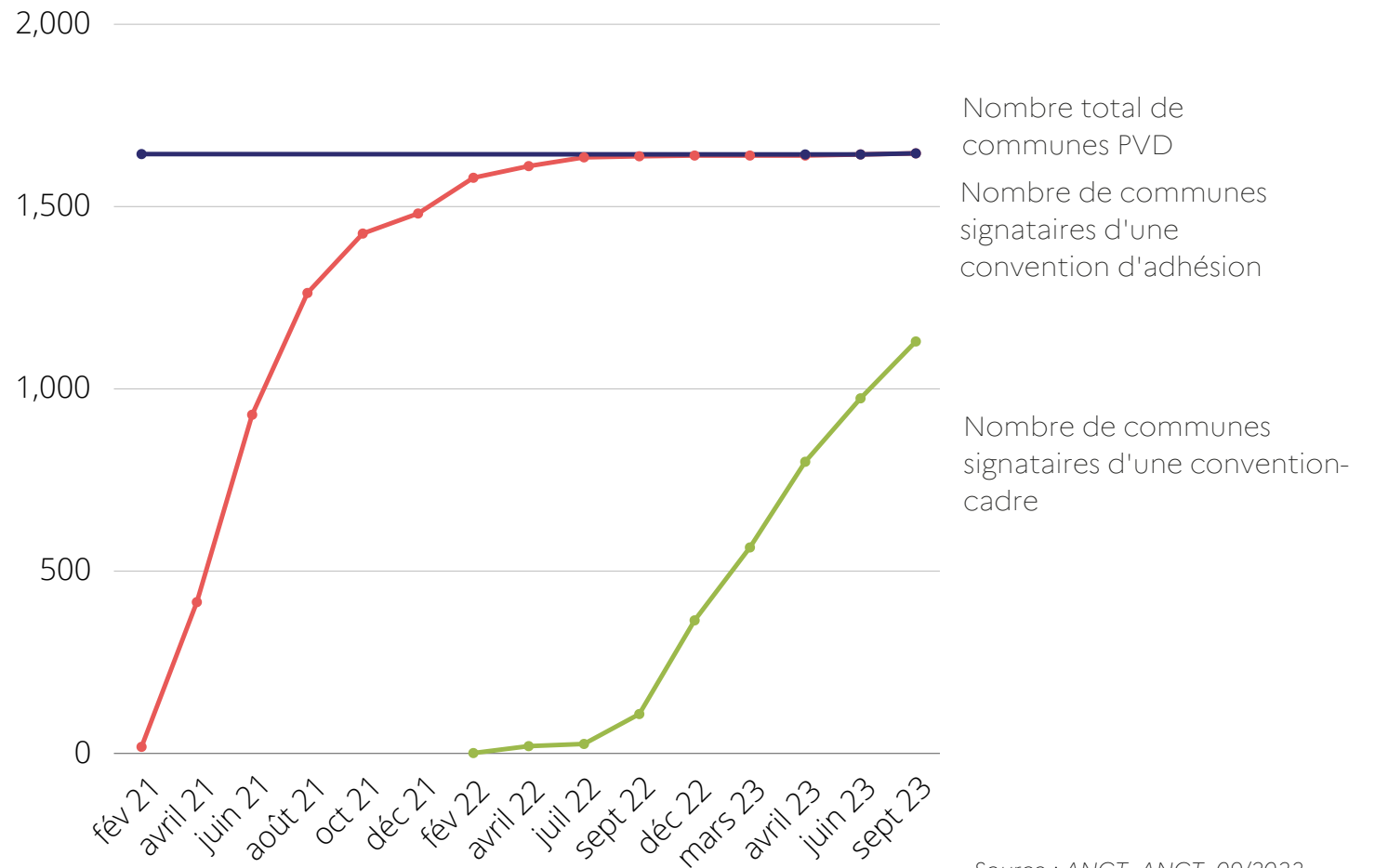
LA DYNAMIQUE DE CONTRACTUALISATION

1130

communes PVD
ont signé une
convention-cadre
PVD

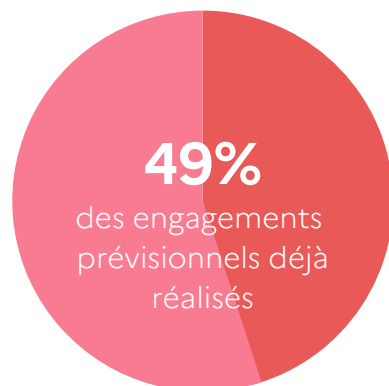
69%

des communes PVD



Source : ANCT, ANCT 09/2023

LA TRAJECTOIRE FINANCIERE



La trajectoire financière est conforme aux prévisions faites au lancement du programme. La forte dynamique dès le lancement est due à la mobilisation du plan France Relance, et à l'ingénierie apportée aux collectivités, permettant à de très nombreux projets d'être lancés rapidement.

auxquels s'ajoutent :

- 79,2M€ de prêts accordés par la Banque des territoires (35,1 M€ signés)
- 883,2M€ de MaPrimeRénov' par l'Anah
- 240,3M€ de l'ADEME.

LE SOUTIEN

EN INGENIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.



**MOBILISER
TOUS LES ACTEURS**
locaux autour du projet

**RENFORCER
LES EQUIPES**
autour des élus



BÂTIR SON PROJET
de territoire



**PASSER À
L'OPÉRATIONNEL**

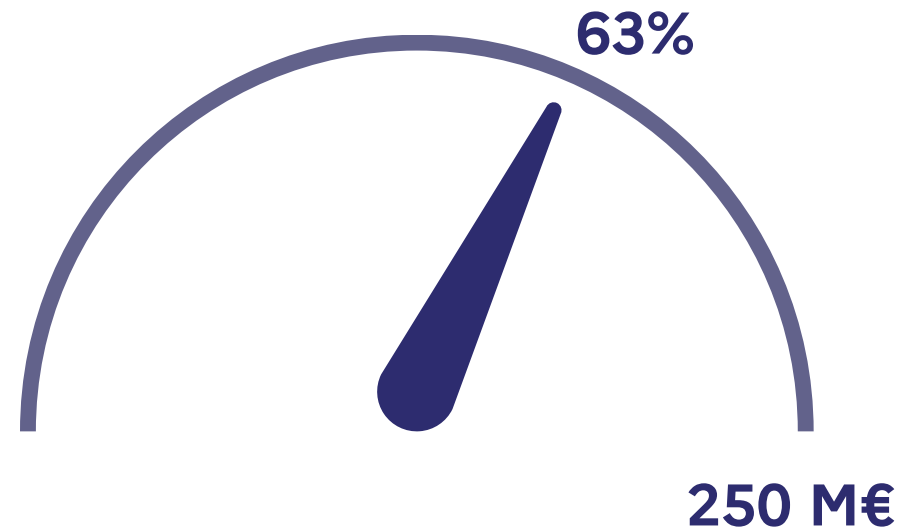


LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

du pilier "Soutien à l'ingénierie"

158,1 M€

crédits engagés pour
financer l'ensemble
des dispositifs de
soutien à l'ingénierie



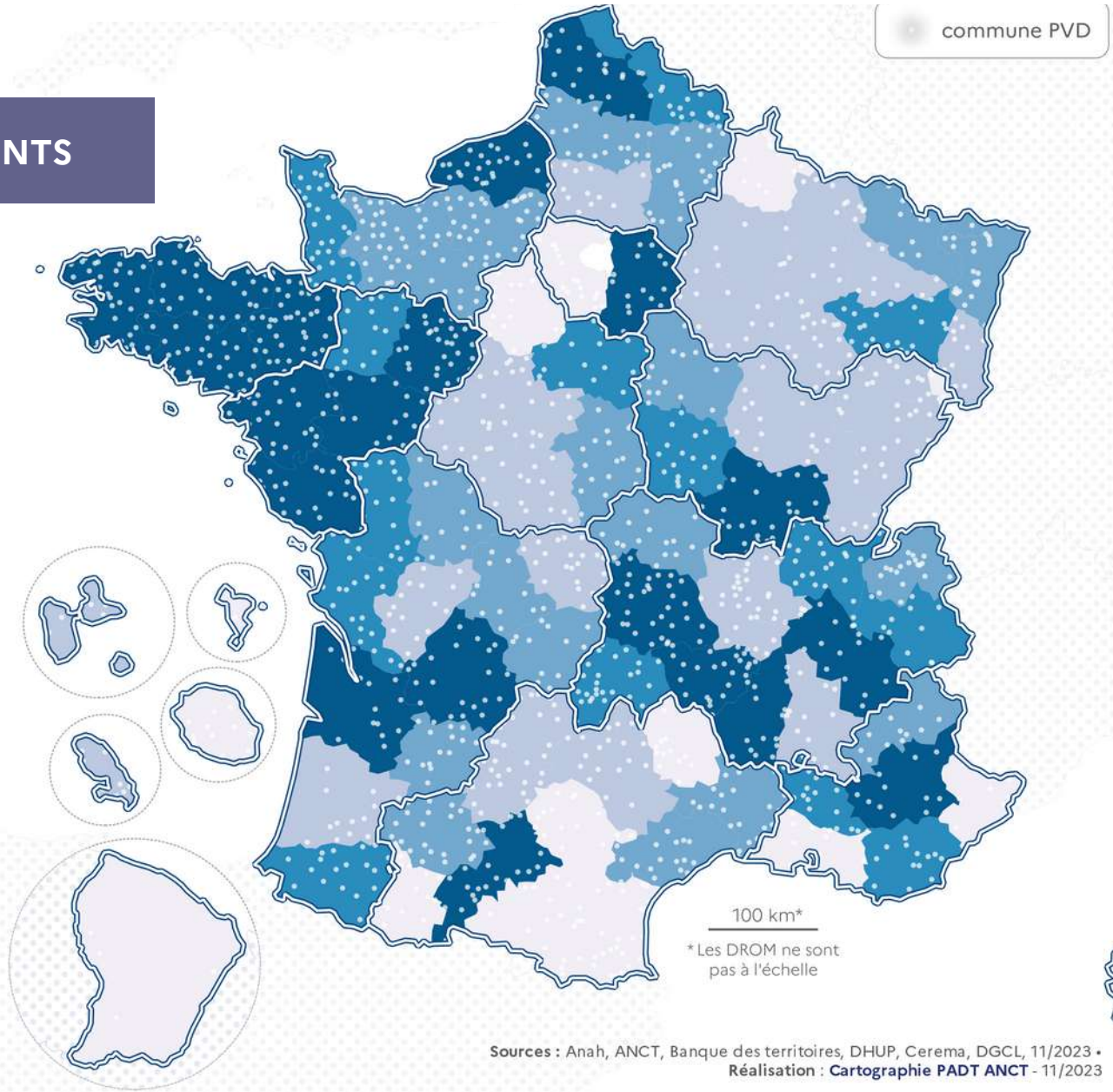
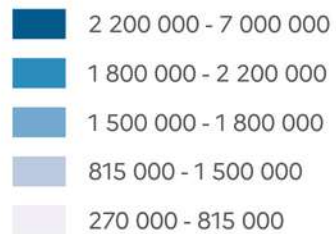
**Part des crédits engagés depuis octobre 2021 finançant
les postes de chef de projet PVD ou les missions d'expertise
sur l'ensemble des crédits engagés jusqu'en 2026**

Source : ANCT, ANAH, DGCL, Banque des territoires, Cerema 10/2023

LA RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

du pilier "Soutien à l'ingénierie"

Montant moyen des crédits engagés par EPCI PVD
en €, par département



Sources : Anah, ANCT, Banque des territoires, DHUP, Cerema, DGCL, 11/2023 •
Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 11/2023

LES POSTES DE CHEF DE PROJET PVD

+ de 900

postes de
chefs de projet
subventionnés

dont

264

postes financés
par l'ANAH

55 M€

de crédits engagés
pour financer
les postes de chef de
projet PVD

Les postes de chefs de projet sont subventionnés à hauteur de 75% dans une limite de 45 000 €/an et le cas échéant, 55 000 €/an, jusqu'en mars 2026. Ces postes sont cofinancés par l'Etat, l'ANCT, la Banque des territoires et, le cas échéant, l'ANAH.

Source : ANCT, ANAH, DGCL 09/2023

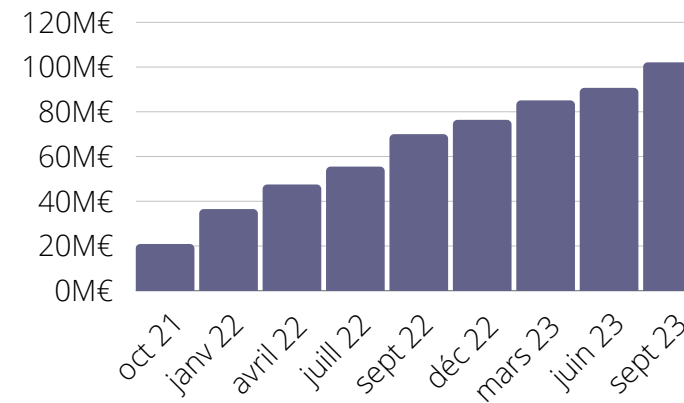
LES MISSIONS D'EXPERTISE

102,1 M€

crédits engagés
pour financer
les missions
d'expertise

Montant incluant les financements
au titre du FNADT/CPER et des
mesures urgences commerce mises
en œuvre par la Banque des
territoires

Évolution du montant des crédits engagés
au titre du financement des expertises
techniques



La mise en oeuvre des missions d'expertise par les partenaires financeurs

Plus de 4 100
missions
d'expertise technique
financées

2,57

nombre moyen
d'expertises
techniques
financées par
commune PVD

42

ateliers des territoires flash, financés par la
DHUP

304

accompagnements en ingénierie "sur-mesure" par
l'ANCT et/ou le Cerema

3 190

études subventionnées et missions financées par la
Banque des territoires dont 320 missions d'Assistance
à management de projet et 1 007 mesures d'urgence
commerce

577

études pré-opérationnelles subventionnées et
missions de suivi-animation financées par l'ANAH

Sources : Banque des territoires, Cerema, Anah, MTECT/DHUP, ANCT 09/2023

LA RECHERCHE-ACTION

40

communes PVD bénéficiant
du programme POPSU Territoires
coordonné par le GIP EPAU

Les communes

Ambert (63), Briançon (05), Belin-Beliet (33), PNR des Baronnies Provençales : Nyons, Buis les baronnies, Sisteron, Valréas, Veynes (26, 05), Cajarc (46), Chavanon Combrailles et Volcans (63), Créon (33), Caumont-sur-Aure (14), Chauny (02), Cluny (71), Dieulefit (26), l'Étang Salé (974), Gourdon (46), Guingamp (22), Lavalette-Tude-Dronne (16), Le Teil (07), L'Isle-sur-la-Sorgue (84), Lodève (34), Magny-en-Vexin (95), Marseillan (34), Martel (46), Pays des Écrins : L'Argentière-La Bassée (05), Quiberon (56), Saint-Girons (09), Saint-Jean d'Angély (17), Saint-Eloy-les-Mines (63), Thizy-Les-Bourgs (69), Tonnerre (89), Tournus (71), Vallée de la Roya : Tende et Breil sur Roya (06), Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : La Batie-Neuve, Espinasses (05), Xertigny (86)

Le GIP EPAU, avec le programme POPSU Territoires, acteur du lien entre les mondes universitaires et opérationnels, est positionné comme l'opérateur recherche du programme Petites Villes de Demain. Son action nourrit les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir de leurs territoires en mettant à disposition ses ressources et en mobilisant sa communauté de chercheurs pour contribuer à éclairer l'action publique dans les petites villes. [Visiter le centre de ressource.](#)

7

"Portraits de petites villes" publiés
sur les communes PVD

4

"Carnets de territoires" publiés
centrés sur les communes PVD

4

Reportages photographiques réalisés
dans des communes PVD

- Habiter et vieillir à Xertigny (Vosges),
- Marseillan (Hérault), Petite ville au défi de la monoculture du tourisme,
- La revitalisation du centre-bourg, Ambert-Livradois-Forez (Puy-de-Dôme),
- Les transitions du système montagnard, Pays des Ecrins (Hautes-Alpes)

L'APPUI

THEMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'Etat et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.

TRANSITION ECOLOGIQUE
REDYNAMISATION COMMERCIALE
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
ACCES AU NUMERIQUE
CULTURE

**ACCES AUX DEMARCHES DE LA VIE
QUOTIDIENNE**
**GRANDIR, BIEN VIVRE ET VIEILLIR EN
BONNE SANTE**
VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE ...



LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

du pilier "Appui thématique"

1,304 Md€

crédits engagés pour
financer l'ensemble
des dispositifs
thématiques

dont

79,2 M€

de prêts PRU-PVD
accordés par la Banque
des territoires

558,1 M€

engagés au titre des subventions à l'investissement pour des projets dans des communes PVD (DSIL 2021-2022 : 162,8M€, DSIL relance 104,7M€, DETR 2021-2022 : 290,6M€)

155,5 M€

engagés au titre du Fonds friches dans le cadre des éditions 2021 et 2022 (MTECT/DHUP)

147,5 M€

attribués au titre du Fonds vert (MTECT/DGALN) depuis le 01/01/2023

359,6 M€

engagés au titre du financement national des projets de rénovation de l'habitat (Anah)

70,3 M€

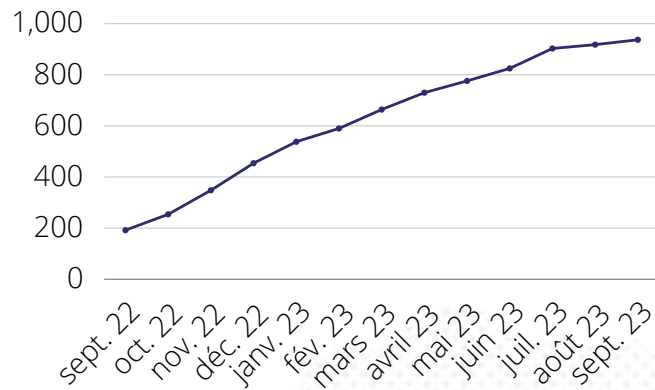
engagés au titre du financement de projets culturels, architecturaux et patrimoniaux par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)

Sources : DGCL12/2022, DHUP 10/2023, ANAH 10/2023, Ministère de la culture 10/2023

LA REQUALIFICATION DES CENTRES-VILLES

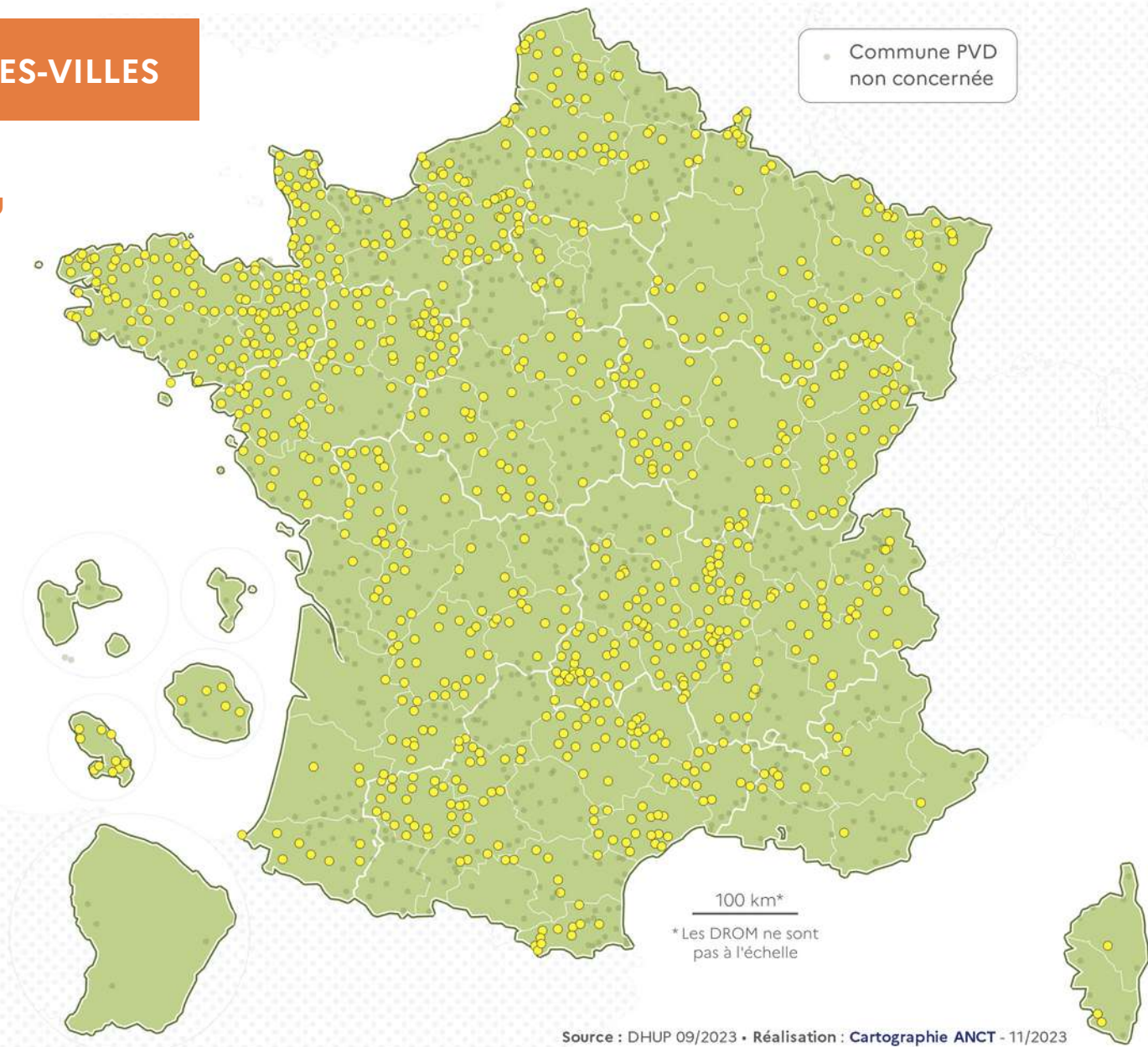
Les opérations de revitalisation du territoire ORT

937 communes PVD engagées dans une ORT



Commune PVD engagée dans une Opération de Revitalisation du Territoire

● ORT



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

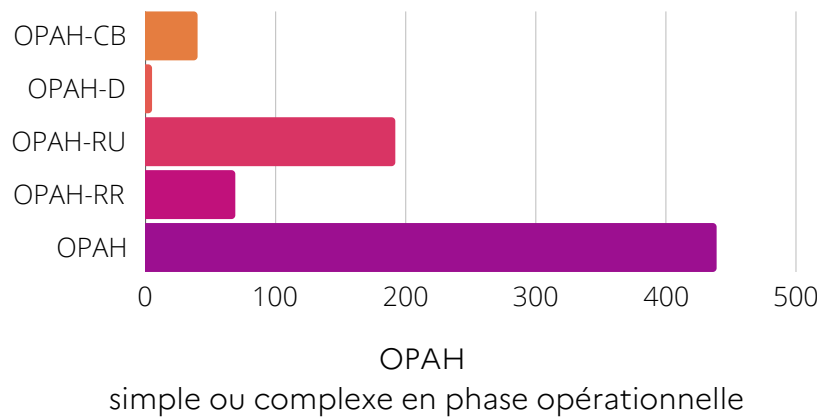
Les opérations d'amélioration de l'habitat OPAH

650

communes engagées
dans une OPAH,
simple ou complexe

745

opérations engagées dans les
communes Petites villes de
demain



Les opérations de résorption de l'habitat insalubre et de restauration immobilière RHI-THIRORI

20

communes engagées
dans une opération
RHI-THIRORI

Source : ANAH 10/2023

La rénovation des logements

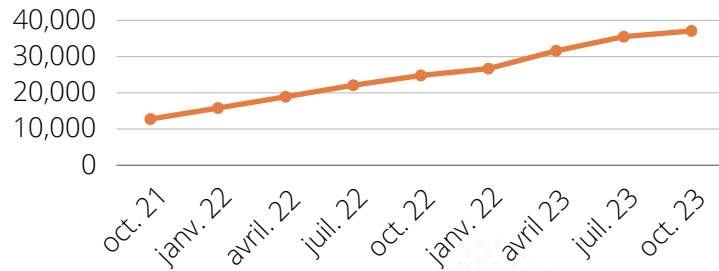
Hors MaPrimeRénov'

37 090

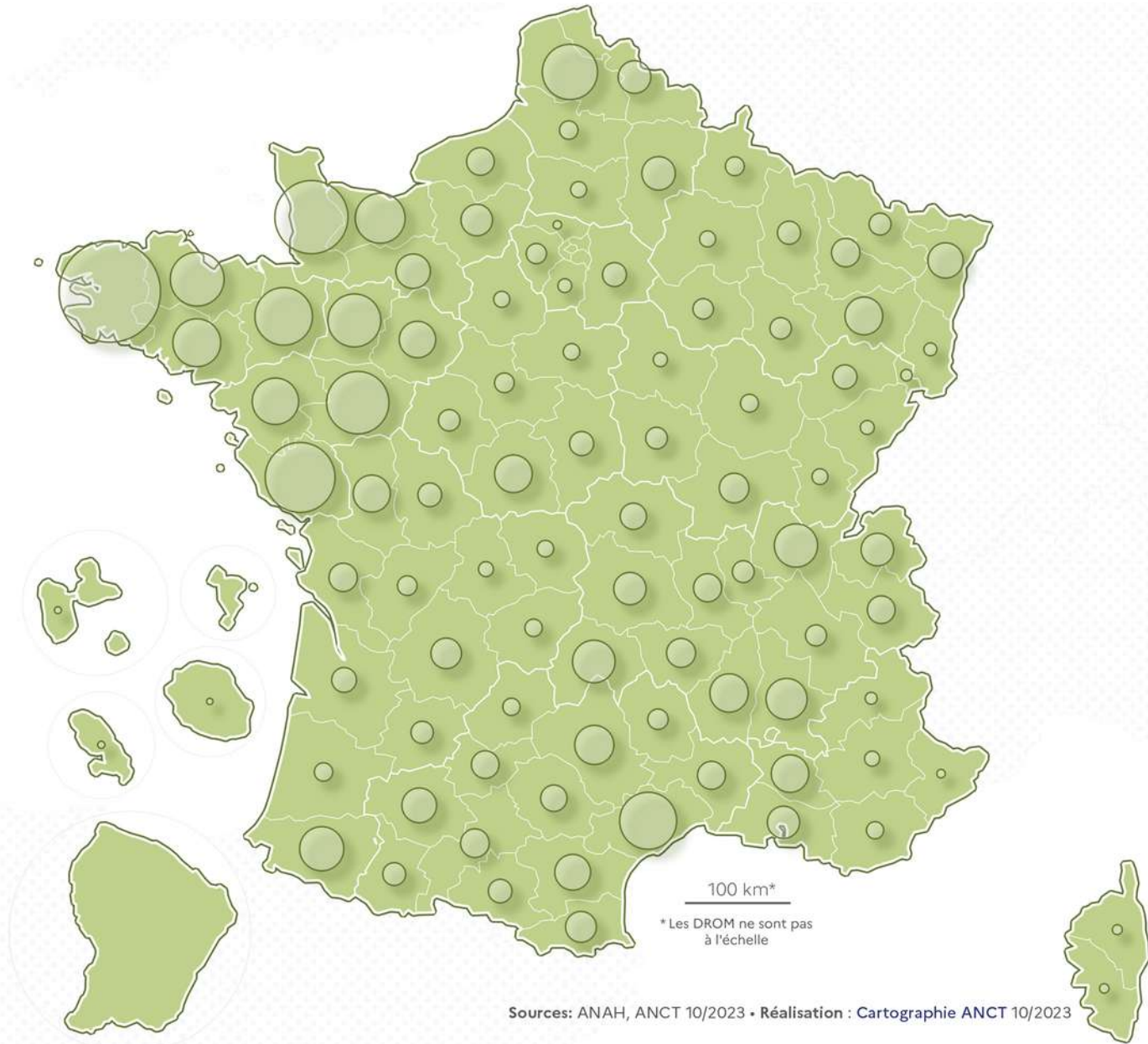
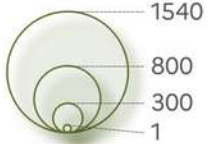
logements rénovés dans les communes PVD dans le cadre de programmes ou dans le diffus (hors Ma Prime Rénov')

359,6 M€

engagés pour mener des travaux de rénovation de logements dans les communes PVD dans le cadre de programmes ou dans le diffus



Nombre de logements rénovés par l'Anah dans les communes PVD, par département



Sources: ANAH, ANCT 10/2023 • Réalisation : Cartographie ANCT 10/2023

La rénovation des logements

MaPrimeRénov'

883,2 M€

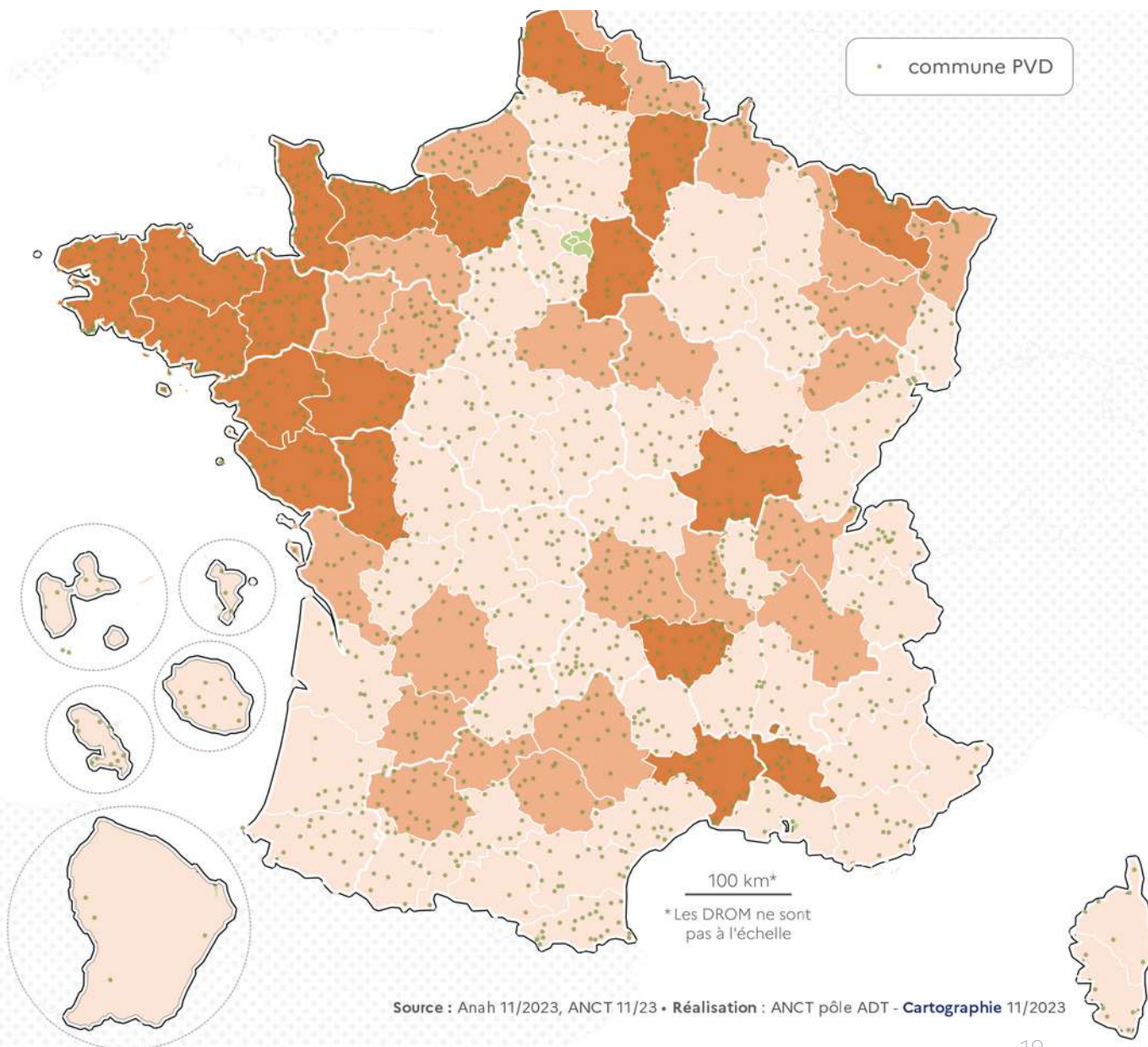
engagés auprès de communes PVD au titre de MaPrimeRénov' depuis le lancement du programme Petites villes de demain (2020-2023)

140,0 M€

engagés au titre de MaPrimeRénov' en 2023

Part de MaPrimeRénov' allouée aux communes PVD en %, par département

- de 1,6 à 3,4
- de 1 à 1,6
- de 0 à 1



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les investissements de l'ADEME

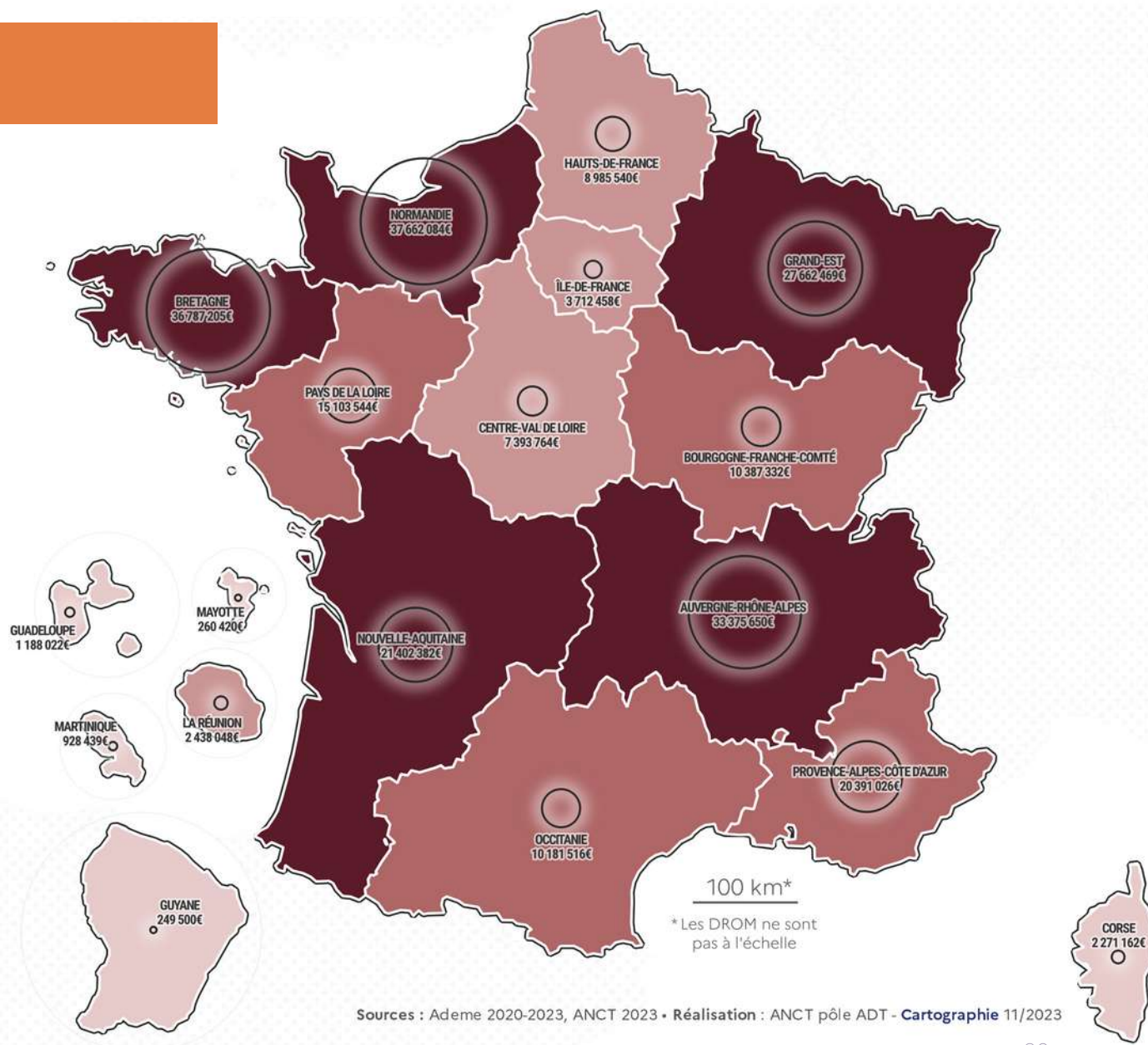
240,3 M€

de crédits ADEME mobilisés depuis son lancement dans le périmètre des EPCI des Petites villes de demain (2020-2023)

Investissements de l'ADEME dans les Petites villes de demain depuis 2020 par région

Part d'investissements ADEME dans les PVD par région, en %

- de 8,5 à 16
- de 4 à 8,5
- de 1 à 4
- de 0,1 à 1



Sources : Ademe 2020-2023, ANCT 2023 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2023

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

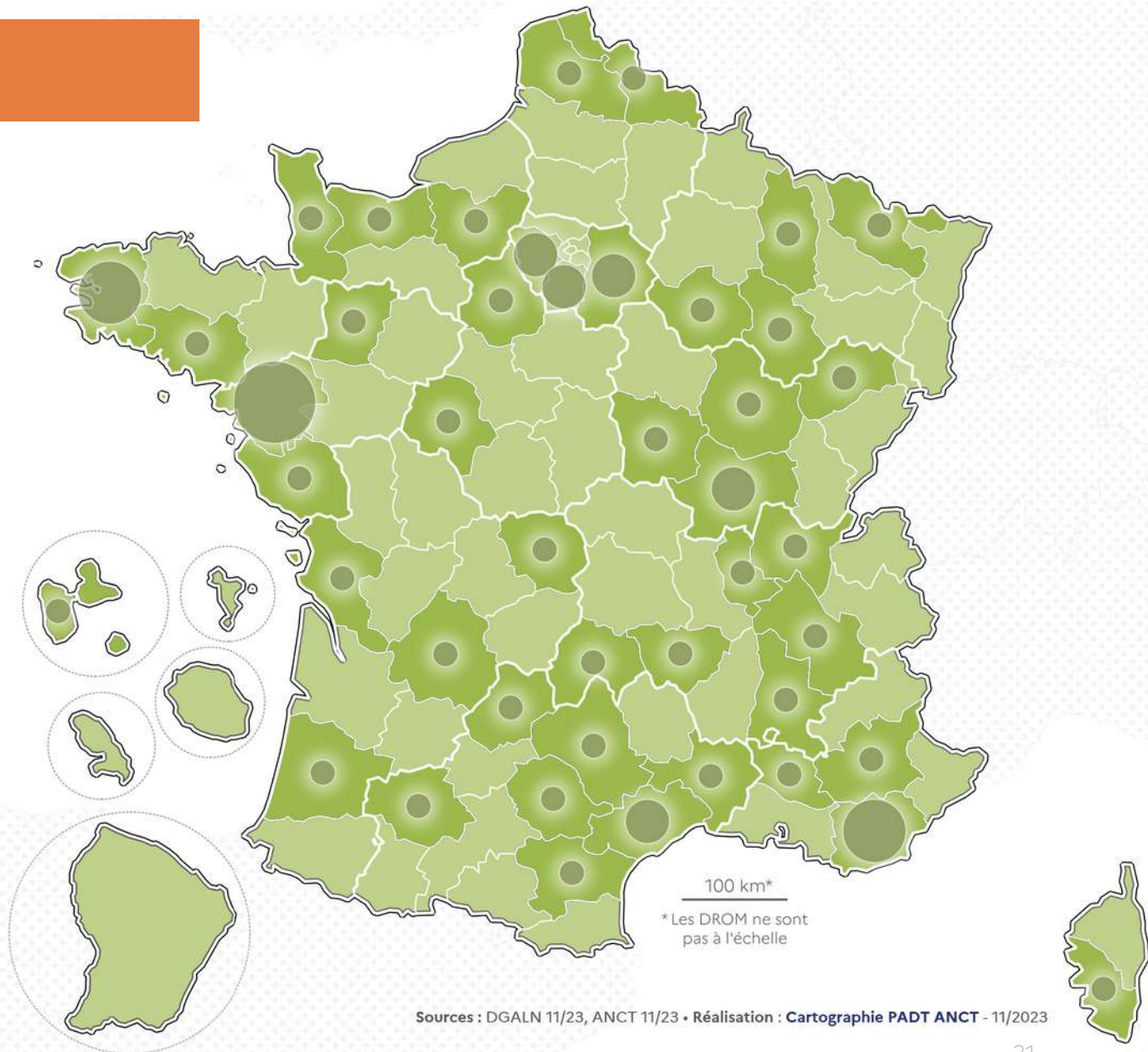
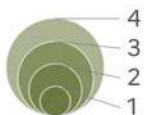
La démarche EcoQuartier

59 EcoQuartiers au sein des communes Petites villes de demain

6 Accompagnements EcoProjets réalisés par le Cerema au sein de communes Petites villes de demain

NB : La labellisation, envisageable jusqu'à présent au stade pré-opérationnel et au stade du chantier, est désormais ciblée sur les quartiers « livrés » et « vécus » selon une logique de millésime et en l'associant à des objectifs de performance qualitatifs, quantitatifs et contextualisés.

Écoquartier situé en Petites Villes de demain par département en 2023



Sources : DGALN 11/23, ANCT 11/23 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 11/2023

LA TRANSITION ECOLOGIQUE : LE FONDS VERT

659 communes PVD ayant bénéficié au moins une fois d'une subvention Fonds Vert attribuée

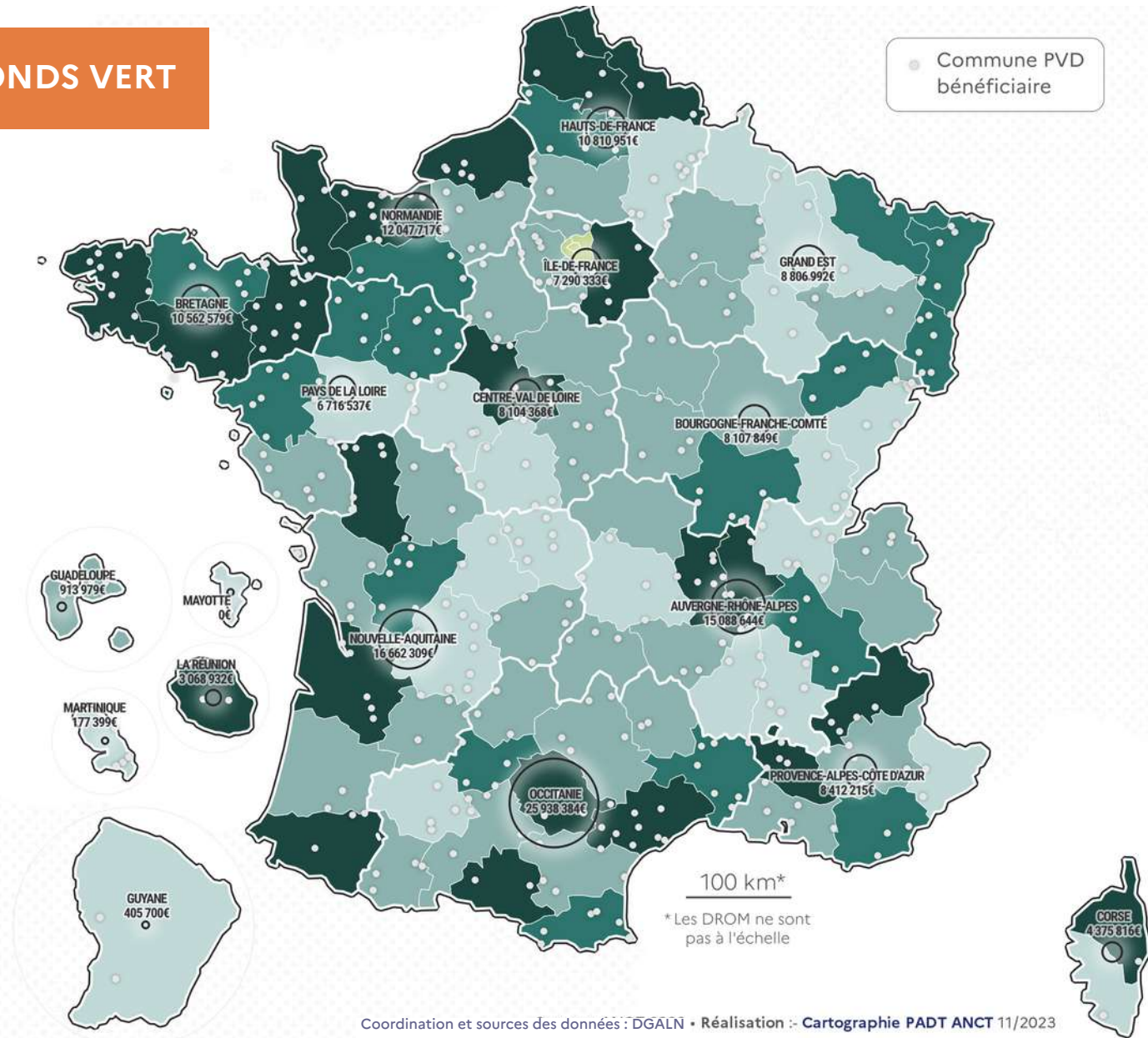
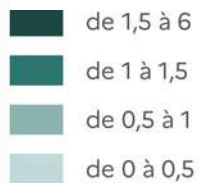
soit **1055** dossiers acceptés

147,5 M€ de subventions Fonds Vert attribuées pour des projets situés dans les communes PVD

Le Fonds Vert finance des projets en faveur de la transition écologique des territoires tels que par exemple : la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public, la renaturation des villes et villages, le recyclage foncier, le développement du covoiturage, l'accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030, le soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets...etc...

Répartition des subventions Fonds Vert attribuées

Part des montants de subventions Fonds Vert attribuée aux communes PVD, en % par département



LA TRANSITION ECOLOGIQUE : LE FONDS FRICHE

296

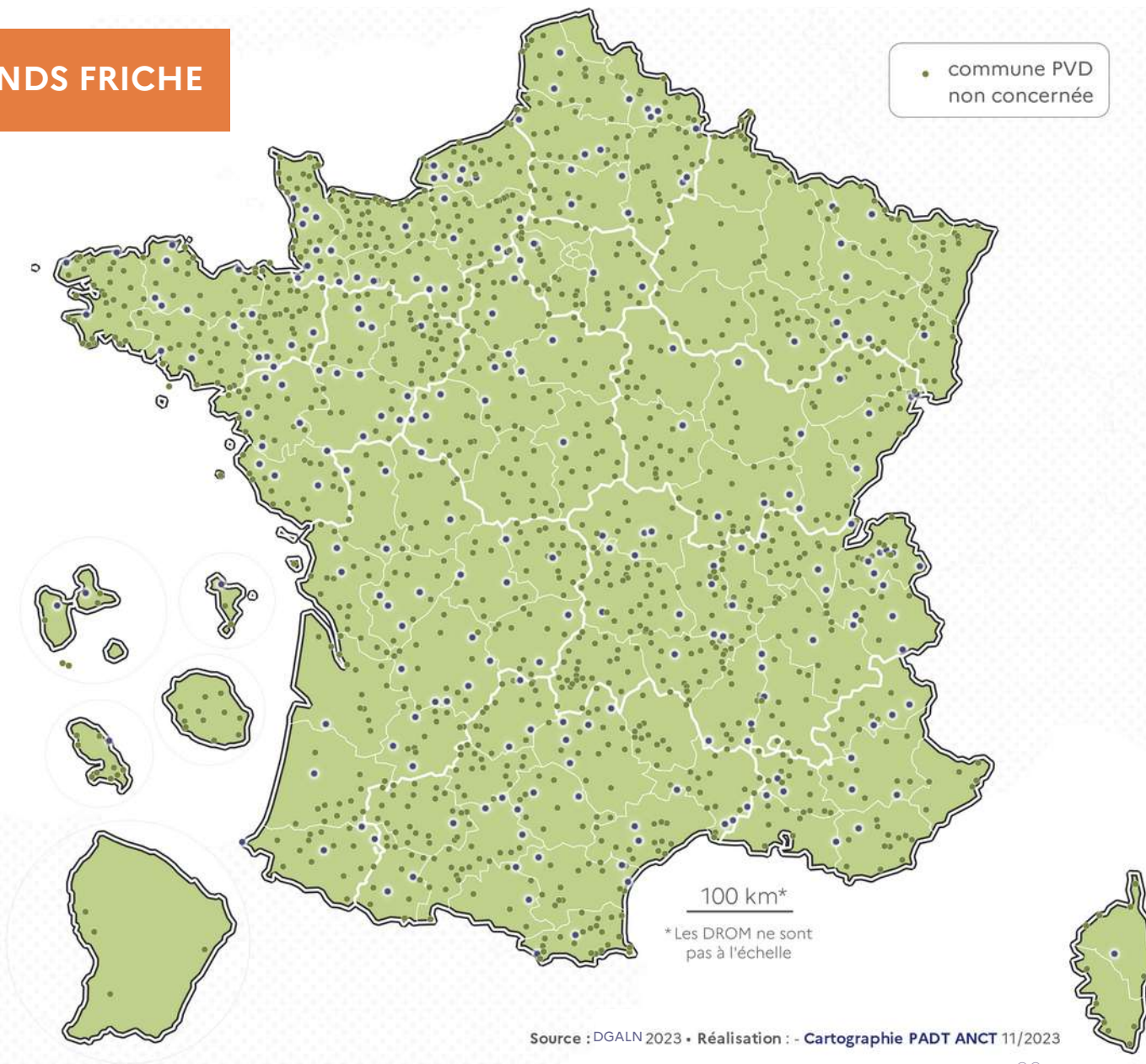
communes dans lesquelles au moins un projet de recyclage foncier bénéficie du Fonds Friches

155,5 M€

Montant perçu par les communes PVD dans le cadre du fonds friche

Commune PVD dans laquelle au moins un projet de recyclage d'une friche bénéficie du dispositif Fonds friches

- projet de recyclage de friche



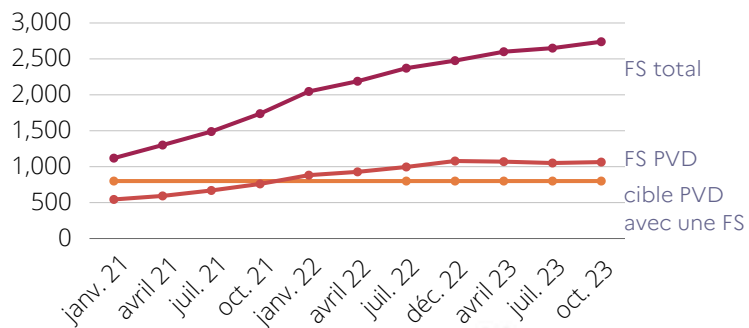
L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS

Les France services

1064 France services ouvertes dans une commune PVD

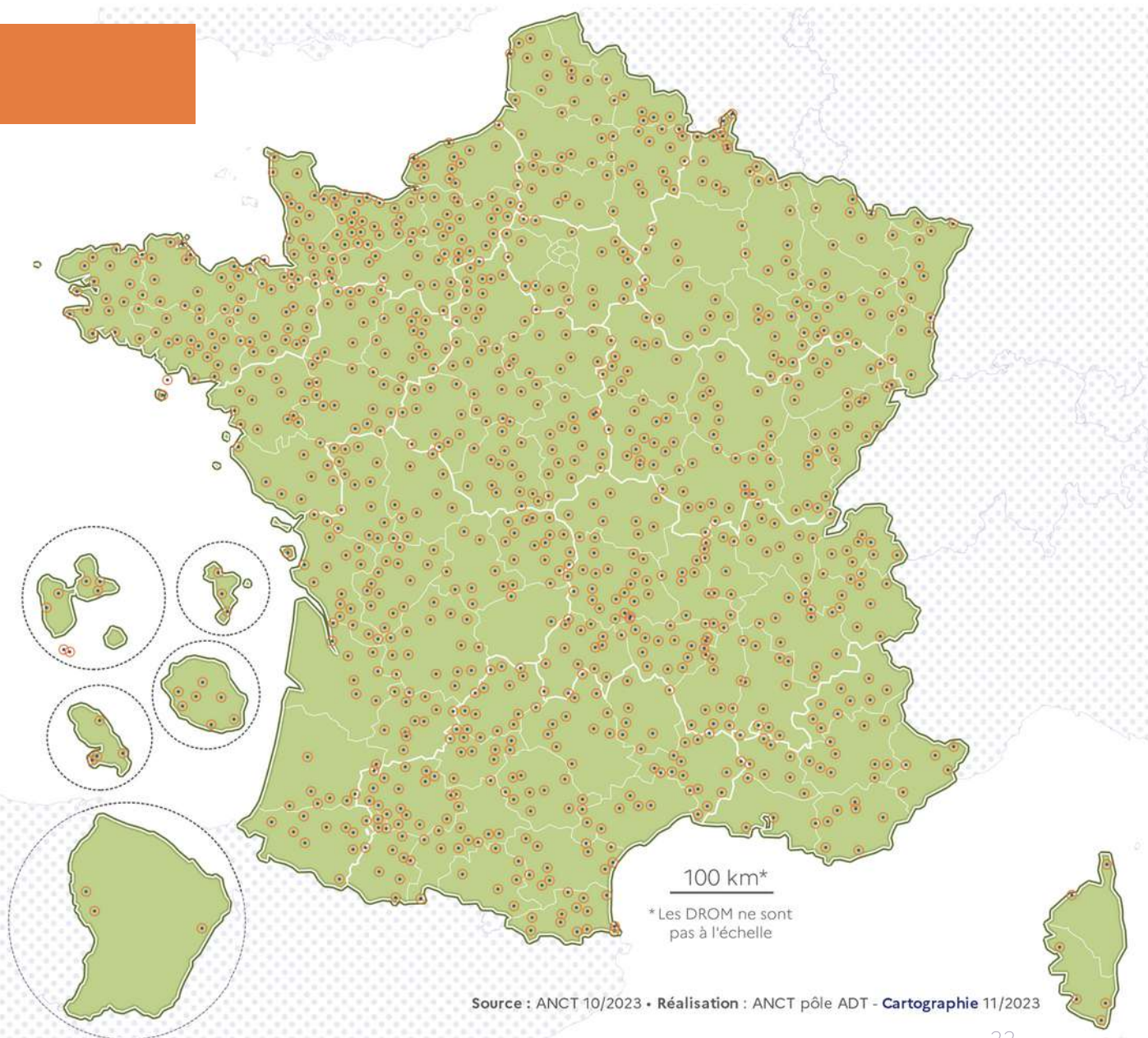
soit **39%** de l'ensemble des France services

65% des communes PVD dispose d'une France services



Commune PVD dans laquelle une France services est ouverte

○ France services

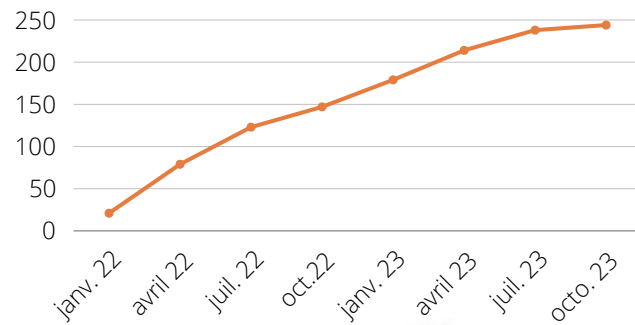


Source : ANCT 10/2023 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2023

LA SECURITE DU QUOTIDIEN

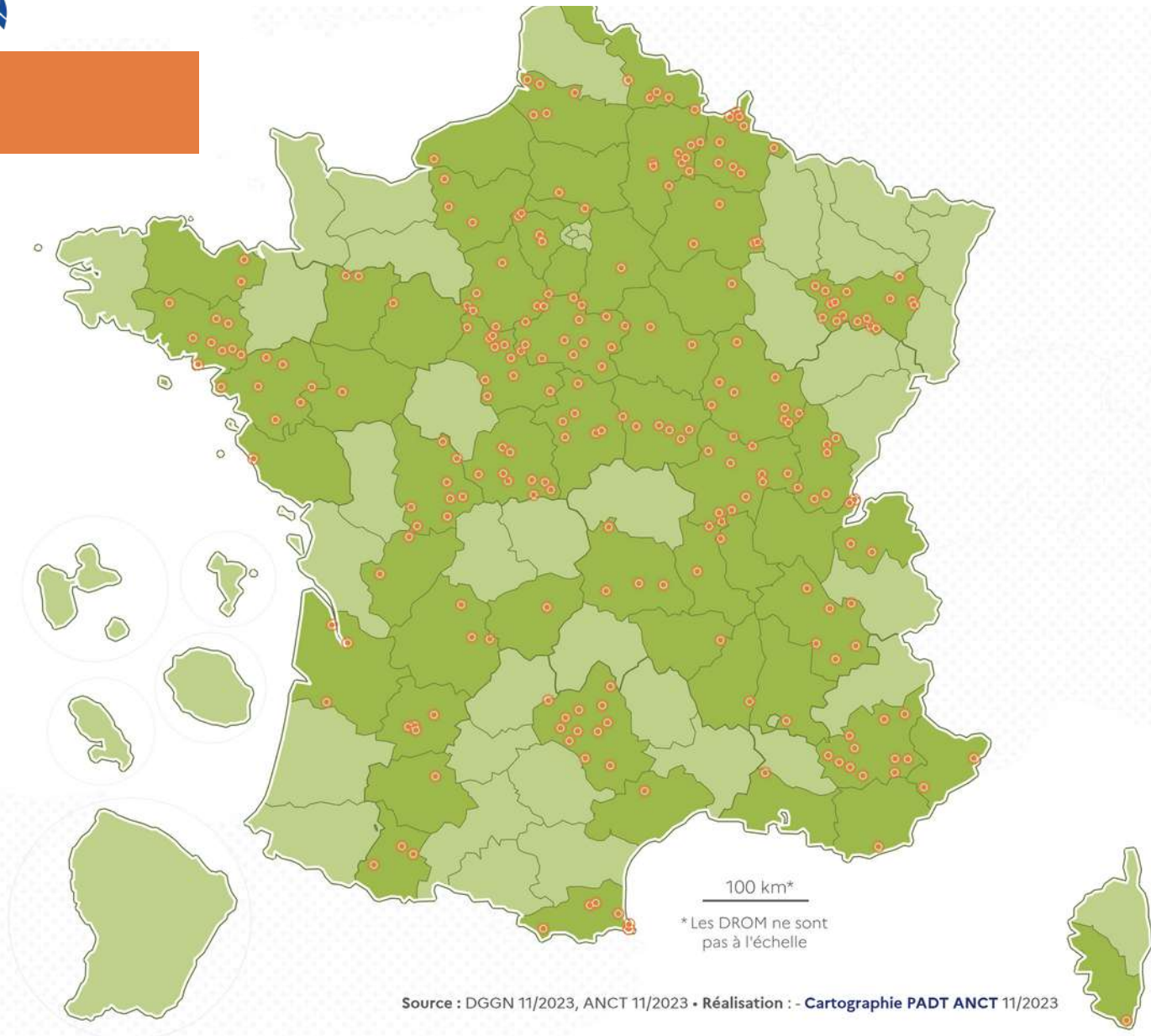
Les contrats de sécurité

244 communes engagées dans
un contrat de sécurité



Commune PVD ayant signé
un contrat sécurité depuis août 2021

○ contrat de sécurité



Source : DGGN 11/2023, ANCT 11/2023 • Réalisation : - Cartographie PADT ANCT 11/2023

LE BIEN VIEILLIR

La Fabrique prospective

La Fabrique Prospective "Dans un monde en transition : être sénior dans une petite ville" vise à identifier comment les petites villes peuvent anticiper les phénomènes de gérontocroissance et le vieillissement de leur population résidente, et s'y adapter, afin d'être les territoires du « bien vieillir » dans un monde en transition. Cette Fabrique Prospective est cofinancée par l'ANCT, la Banque des Territoires et la DGOM.

La publication est en ligne.

Les communes

Jonzac (17), La-Côte-Saint-André (38)
Lalbenque (46), Granville (50), Stenay (55),
Joigny (89), Morne-à-l'Eau (971) et Sainte-
Marie (972)

Les dispositifs du Réseau francophone villes amies des aînés

34

communes PVD
bénéficiaires du
fonds d'appui pour des
territoires innovants
sénior

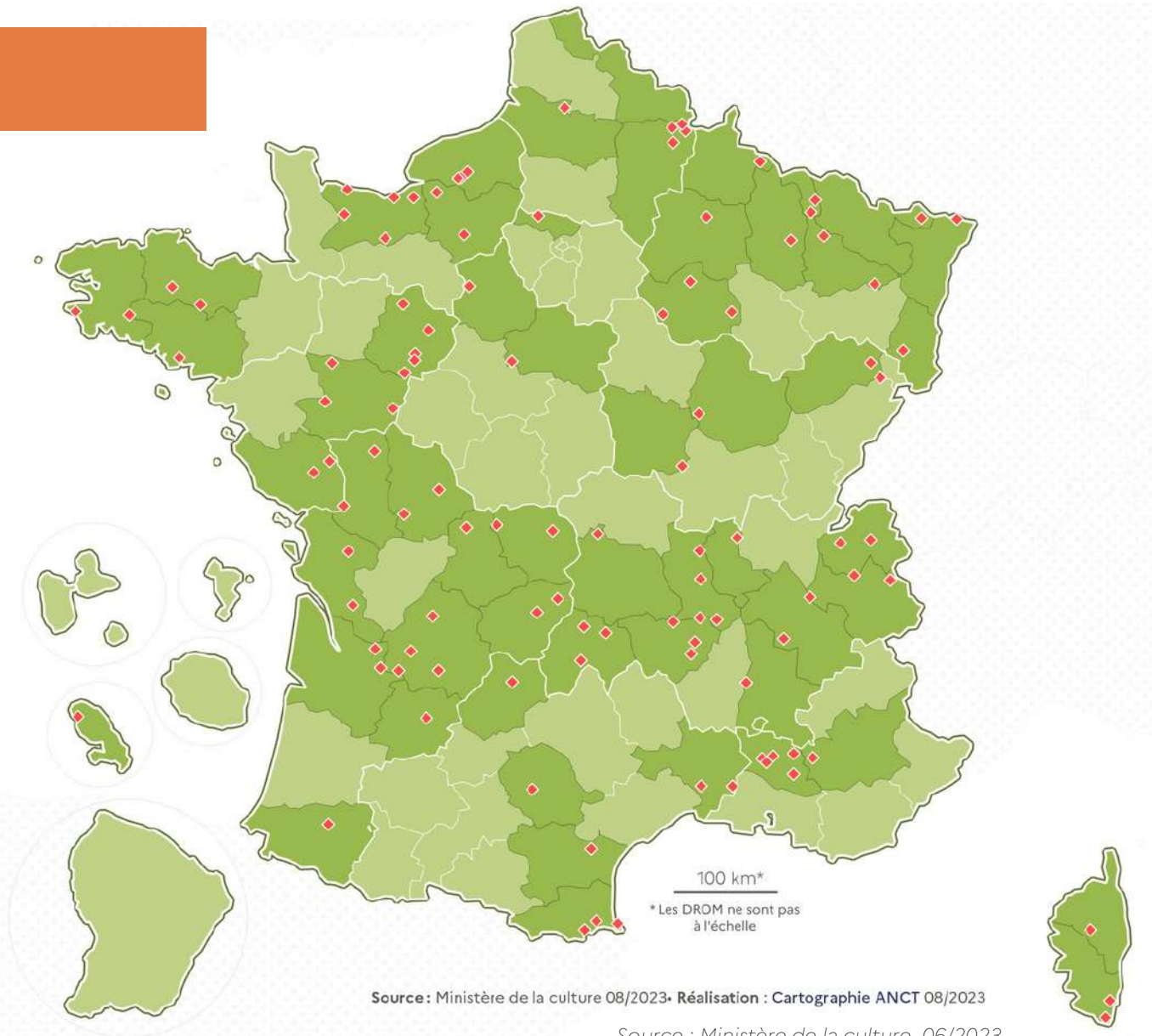
41

communes PVD
adhérentes au réseau,
dont 12 en route
vers le label Ville amie
des aînés

Source : RVFAA 10/2023

LA DIFFUSION DE LA CULTURE

111 micro-folies ouvertes localisées dans une commune PVD



Commune PVD dans laquelle une micro-folie est ouverte

◆ micro-folie ouverte

L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION

L'engagement en Service civique

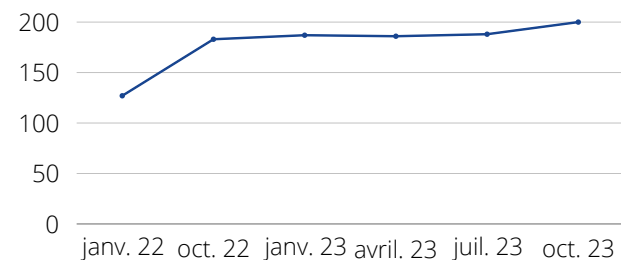
243

communes PVD disposant d'un agrément de Service Civique ou accueillant des volontaires par l'intermédiaire d'un organisme agréé

L'engagement bénévole

200

communes PVD répertoriées sur la plateforme [Jeveuxaider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) afin de favoriser l'engagement bénévole



Source : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse 06/2023

L'ACCES AU

CLUB *Petites villes de demain*

Le Club des Petites villes de demain permet le partage d'expérience et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en oeuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire. Coanimé par l'ANCT et les services du Préfet de département, le Club se compose d'une dimension nationale et locale.



S'INFORMER



Documents de référence

Le [guide du programme](#) est disponible sur le site internet PVD.

Fiches-projets

63 fiches-projets publiées sur la page [Projets](#)
Une fiche projet est publiée tous les mercredis.

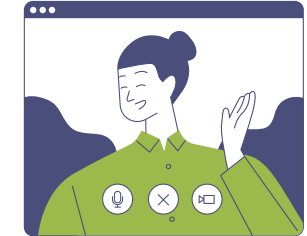
Podcasts

5 podcasts Binge Audio produits en partenariat avec POPSU
Territoires (programme du GIP EPAU) [à écouter](#)

*Une nouvelle saison est en cours de production et sera
disponible en décembre 2023.*



APPROFONDIR



26

webinaires
de décryptage
organisés*

**Les enregistrements des webinaires
sont accessibles sur la [page Youtube](#)
du programme**

7

semaines
thématiques
organisées*

- Engagement et mobilisation
- Bien vieillir
- Commerce et artisanat
- Patrimoine et culture
- Habitat
- Mobilités
- Vivre avec la nature

1

saison
thématique

- Répondre aux enjeux du logement
dans les Petites villes de demain

*Ce nouveau format sous forme de saison thématique est en cours
d'expérimentation*

**animations organisées depuis octobre 2020*

SE FORMER

UN SOCLE INITIAL

2 sessions de formation initiale organisées en juin 2021 et en janvier 2022

UN SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

10 sessions de formation d'approfondissement organisées par l'ANAH (1), le Cerema (4) et la Banque des territoires (5)

DES MODULES COMPLEMENTAIRES LABELLISÉS

à retrouver sur la Plateforme nationale Petites villes de demain (Osmose)

Une nouvelle édition du guide de la formation a été publiée en juin 2023.



Toutes les sessions de formation sont visionnables depuis la plateforme nationale Petites villes de demain



CONSTRUIRE ENSEMBLE



Les clubs départementaux



100%
des clubs
départementaux
en fonctionnement

Les Ateliers in situ



Les rencontres régionales des chefs de projet en 2022



La Rencontre nationale 2023 des Petites villes de demain

Le 23 mai s'est tenu au Palais des Congrès de Paris, l'ANCTour, le salon des solutions pour marquer les 3 ans d'existence de l'agence.

A cette occasion, le programme Petites villes de demain a organisé deux temps réseau :

- le matin, une Rencontre nationale réunissant élus, chefs de projet PVD, services de l'Etat et partenaires
- l'après-midi un atelier Fresque du Climat spécial PVD.

Ces deux temps rendez-vous ont réuni plus de 300 personnes.



A propos

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire des collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

<http://petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr>

Publication : décembre 2023

Rédactrice en chef : Emmanuelle Le Bris (ANCT)

Rédaction : Pierre Torres (ANCT)

Contribution : ministères, préfetures de département et de région (SGAR), ANCT, Cerema, Anah, Banque des territoires.

